

**Intervention de Bernard Brillet,
Directeur adjoint du Cabinet de Nelly Ollin
Ministre de l'Ecologie et du Développement durable**

le 16 septembre 2005

*Messieurs les Présidents
Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,*

Je vous prie d'abord d'excuser l'absence de Madame la Ministre Nelly Olin qui souhaitait vivement participer à ce colloque.

Je souhaite remercier au nom de la Ministre, tous les acteurs présents à commencer par les organisateurs de ce colloque : le BRGM, l'IFP et l'ADEME, qui mènent depuis déjà de nombreuses années des travaux et des expérimentations dans le domaine de la réduction des émissions de CO₂.

Madame la Ministre a fait de la lutte contre le changement climatique l'une de ses priorités essentielles.

Elle a en particulier mis en place , le 8 septembre dernier, conjointement avec François Loos, le groupe de travail pour la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, dirigé par M. Christian de Boissieu.

De plus elle organisera autour du Premier ministre, les 14 et 15 novembre prochains, les Rendez-vous du Climat, événement majeur qui permettra de faire un bilan du Plan Climat et d'avancer dans les actions avec tous les partenaires : entreprises, ONG, collectivités.

Je commencerai, si vous le permettez, par rappeler quelques chiffres et faits essentiels

La très grande majorité des émissions de CO₂ vient de l'utilisation des combustibles fossiles : pétrole, charbon et gaz. Leur combustion, dans les installations industrielles et dans les véhicules, dégage du CO₂.

Dans le monde, les émissions de gaz à effet de serre sont de l'ordre de 30 milliards de tonnes équivalent CO₂. Environ 80 % de ces émissions proviennent de l'utilisation de combustibles fossiles.

Il existe plusieurs niveaux de réponses au problème du changement climatique :

Le premier niveau impose d'agir pour maîtriser la demande d'énergie ; cela passe notamment par la sensibilisation. Avec le renchérissement du pétrole, la campagne « Faisons-vite ça chauffe ! », ou encore la semaine « Bougez autrement » qui commence aujourd'hui même en France, contribuent à cette prise de conscience dans le grand public pour réduire les comportements et les consommations d'énergie.

Le second niveau vise à trouver des alternatives aux combustibles fossiles ; la France est bien dotée en matière de production d'électricité par son électricité nucléaire et son électricité hydraulique, mais nous sommes encore en-deça de l'objectif de 21% d'électricité d'origine renouvelable ;

Les filières solaires et éoliennes sont encouragées car elles contribueront à répondre à court terme, au développement des énergies renouvelables dont nous avons besoin.

Pour les énergies thermiques je voudrais rappeler l'engagement annoncé ces derniers jours par le Premier ministre en matière de biocarburants : 5,75% en 2008 ; 7% en 2010 et 10% en 2015.

C'est donc une impulsion très forte donnée à cette filière des biocarburants et qui permet à la France de sortir de l'ère du pétrole, comme l'a annoncé le Premier ministre.

Enfin, et c'est le sujet du Colloque d'aujourd'hui, il convient de trouver des moyens de capturer et de stocker sur le long terme le dioxyde de carbone produit.

Comme cela a été très bien exprimé au cours des ateliers, plusieurs voies de recherche sont possibles :

Le stockage géologique, essentiellement, avec trois options principales :

1. le stockage dans des gisements de pétrole et de gaz naturel épuisés ou en voie d'épuisement combiné à la récupération assistée de pétrole ou de gaz ;

2. le stockage dans des gisements de charbons inexploités combiné à la production de méthane ;
3. le stockage en aquifères profonds qui offrent un potentiel important puisque ces aquifères se trouvent dans les bassins sédimentaires présents un peu partout dans le monde.

D'autres pistes ont fait l'objet de recherches :

La voie chimique : fixation en un produit stable pour former des roches carbonatées par un procédé naturel de minéralisation ;

La voie biologique : biofixation du CO₂ par la photosynthèse de microalgues dans des bioréacteurs ;

Le stockage océanique suscite encore des questions très fortes en raison des grandes incertitudes à la fois sur l'impact à long terme d'une augmentation de CO₂ sur l'écosystème marin et aussi sur le temps de résidence du CO₂ dans l'océan.

→ Le Ministère de l'écologie et du développement durable a une approche pragmatique et équilibrée vis-à-vis du stockage du carbone

Nous sommes bien sûr très favorables aux technologies qui nous permettront de répondre au défi que représente la division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Il est légitime que ces sujets de recherche fassent partie des priorités de l'Agence Nationale de Recherche et de l'Agence pour l'Innovation Industrielle.

Nous nous félicitons également que l'IFP, le BRGM et l'ADEME mènent des travaux de recherche et des expérimentations (je pense par exemple au projet CASTOR) qui placent la France dans une position de leader dans ce domaine.

Encore faut-il bien maîtriser les enjeux et les risques liés à ces différentes technologies.

Il est donc souhaitable de mettre l'accent, dans les recherches futures, sur la sécurité du stockage du carbone – domaine qui a été moins

abordé jusqu'à présent par rapport aux problématiques liées à la capture, au transport et au stockage des gaz.

Sur le plan réglementaire, il y a encore beaucoup à faire. L'injection de CO₂ dans le sous-sol peut concerner plusieurs textes législatifs ou réglementaires tels que le code minier, la loi sur l'eau, la loi sur les déchets, la loi sur les installations classées. Les pouvoirs publics en sont d'ailleurs déjà conscients puisqu'ils ont confié au Conseil général des Mines une mission sur la nécessaire évolution juridique qu'impose le stockage souterrain du carbone.

Il faudra sans doute aller plus loin et il faut que les principaux acteurs, le BRGM, l'IFP et l'ADEME s'emparent de ce sujet de la sécurité et le traitent jusqu'au bout.

Je tiens à vous remercier pour votre engagement en vous rappelant celui très fort du Ministère de l'écologie et du développement durable et la volonté de la Ministre d'agir avec le Gouvernement puissamment dans la lutte contre le changement climatique.

Je compte donc sur vous et je vous remercie.